

DEMANDE D'ACCOMMODEMENT
Transport scolaire – Année scolaire 2023-2024



Gestion de l'accommodement Article 7.5 : Contributions financières exigées des parents	Identification de l'élève	Réservé à l'usage de l'école
Traitement de la demande : Le traitement de votre demande se fera dès que l'organisation du transport scolaire, pour la présente année, sera finalisée. Ce formulaire n'est disponible qu'à la première journée de classe. L'accommodement est traité selon la date et l'heure de réception de la présente demande à l'école.	Nom : _____ Prénom : _____ Numéro de fiche : _____ (Obligatoire) Adresse Principale : _____ _____ _____ Adresse pour l'accommodement : _____ _____ _____ Motif de la demande : ☐ d'une garde-partagée / ☐ Père ou ☐ Mère ☐ Gardienne ☐ Marcheur ☐ Autres : _____ Nous devons tenir compte de cette demande à compter De quelle date? _____ ☐ Am ☐ Pm Note réservée à l'école : _____ _____ _____	Identification de l'école : _____ Réception de la demande Date : _____ Année/mois/jour Heure: _____ _____ Signature du représentant de l'école NOTE : L'adresse à retenir pour l'accommodement doit être créée dans GPI afin de permettre au Service du transport scolaire de procéder à la demande. Réservé à l'usage du transport Arrêt : AM _____ PM _____ Parcours : AM _____ PM _____ Accordé le : _____ En attente le _____ Refusé le : _____ ☐ Annulé par les parents ☐ Aucun parcours dans le secteur Traitée par : _____